

Parlement européen

Strasbourg, le 18 mai 2010

10h00 - 11h00 Salle LOW R3.1.

Le discours prononcé lors de la remise de la Charte d'Hendaye aux députés par un délégué de la délégation italienne du Mouvement Mo TAV.

Mesdames et Messieurs les Députés, Monsieur le représentant de la Commission européenne, chères amies et chers amis,

La déléguée française qui vient de parler avant moi a clairement indiqué la voie qui a conduit des dizaines d'associations et de mouvements de trois pays européens à signer la Charte d'Hendaye alors que nous savons que d'autres associations qui agissent dans d'autres Etats membres ont déjà demandé à adhérer à cette déclaration de lutte.

Je suis heureux d'annoncer que font partie de la délégation italienne No TAV - une démonstration de la relation fructueuse qui est établie entre les électeurs et les élus dans cette lutte de vingt ans contre la LGV - de nombreux administrateurs faisant partie de la majorité et l'opposition de la vallée de Suse et de la Région du Piémont.

Leur représentant parlera après moi.

Dans le nord-ouest de l'Italie nous sommes en lutte contre la LGV depuis plus de 20 ans et aujourd'hui nous redisons au Parlement européen que la nouvelle ligne ferroviaire Lyon-Turin est inutile et dévastatrice.

Notre jugement n'est pas hâtif et isolé car il est largement partagé par des études réalisées par des économistes renommés.

Mais, comme vous le voyez dans les images sur l'écran, le mouvement No TAV a été de nouveau au début de 2010 soumis à une répression sévère au cours d'une campagne de sondages géognostiques.

La vallée de Susa et Sangone et la ville de Turin ont été militarisées pour permettre la conduite de sondages géognostiques dont les coûts sont disproportionnés: nous estimons que le dispositif de sécurité militaire sur les 91 sites est estimable entre 56 et 105 millions €, soit entre 20 et 35 fois le coût des sondages eux-mêmes.

Nous croyons qu'une telle défense militaire du projet de construction ne serait appropriée qu'en cas de guerre.

Nous exigeons que la police soit déployée pour protéger les citoyens et pas pour empêcher leurs libres, non-violentes et démocratiques actions.

Notre opposition démocratique est démontrée par notre présence au Parlement européen, à qui nous avons déjà présenté entre 2004 et 2008 six pétitions NO TAV, mais dont l'examen par la Commission des Pétitions n'a pas été complété.

Rappelons que au mois de Septembre 2007 nous avons remis 32.000 signatures No TAV au Parlement européen dont une copie est sur cette table.

Nous jugeons inacceptable le délai de réponse de la Commission des Pétitions et nous espérons que notre venue ici à Strasbourg permettra d'améliorer l'écoute de citoyens par les institutions européennes.

Nous exigeons un accès libre et aisé à la documentation sur les activités de toutes les Commissions, avec une attention particulière aux financements de la UE et de la BEI aux États membres.

La question que nous présentons aujourd'hui au Parlement européen et les médias, ainsi que les massives manifestations populaires qui continuent depuis des années, sont la preuve de l'opposition sociale forte, qui est occultée et réprimée dans le but d'affaiblir son action.

Nous souhaitons dénoncer la néfaste procédure de consultation avec les résidents pour construire la ligne ferroviaire entre Lyon et Turin mise en place par les gouvernements par le biais de l'Observatoire, qui est une véritable anesthésie de la démocratie.

Cet organisme a choisi des partenaires complaisants afin de crédibiliser auprès de la Commission européenne et l'opinion publique un inexistant consentement unanime à la réalisation de la ligne ferroviaire entre Lyon et Turin.

Pendant des années, nous avons cherché à accéder aux documents échangés par l'Observatoire et les autorités locales, la négation de ce droit, malgré une décision de 2008 de la Cour, est la preuve de l'arrogance de cet organisme.

Hier, nous avons mis en garde son président *pro-tempora* à agir en dehors des tribunaux.

Cela montre que l'Observatoire est une table où les inégalités sont reproduites à travers une égalité artificielle, où la participation est mystifiée, c'est une entité qui s'est transformée en organisme d'évaluation des possibilités et de faisabilité de la nouvelle voie ferrée à l'endroit où sa construction est préparée.

Nous, citoyens italiens opposés aux LGV Projet prioritaire n. 6 de la Vallée de Suse au Frioul, Projet prioritaire n. 1 de Berlin à Palerme et Projet du troisième point de passage entre la Ligurie et le Piémont, demandons à la Commission Européenne et au Parlement Européen en tant que moteurs des politiques des transports à moyenne et longue distance au niveau de l'Union Européenne, l'ouverture d'une réflexion sur l'absurdité et la non-nécessité des grandes infrastructures et une révision profonde de la stratégie de l'UE relative aux transports européens.

Mais en même temps, nous demandons - aux Gouvernements de la France, de l'Italie et de l'Espagne l'arrêt immédiat des travaux et des projets de LGV pour entamer un véritable

débat public uniforme au niveau européen sur le modèle de transport, d'aménagement du territoire et de société sous-jacent à ce développement effréné des LGV.

À cet égard, nous tenons à affirmer notre volonté d'avoir recours à la Convention d'Aarhus de 1998 qui donne aux individus et aux groupes le droit de recevoir des informations environnementales détenues par les autorités publiques, le droit de participer au processus décisionnel dans ce domaine, et enfin le droit d'examiner les procédures et l'accès à la justice.

En conclusion, en référence à la grave crise financière et économique qui assiège l'Europe, définie hier par le Président de la BCE Jean-Claude Trichet *"la situation la plus difficile depuis la deuxième guerre mondiale, voire depuis la première"*, nous affirmons que ces œuvres monumentales à grande vitesse sont l'USINE DE LA DETTE: non la solution à la crise, mais l'aggravation des problèmes qui l'ont produite à notre charge et à celle des générations futures.

Mesdames et Messieurs les Députés, Monsieur le Représentant de la Commission européenne, nous vous remercions de votre attention et nous restons maintenant à votre écoute.